



AGIR / Alliance Globale pour l'Initiative Résilience – Sahel

Document de position de la CEDEAO, de l'UEMOA et de leur bras technique le CILSS pour la préparation et la mise en œuvre

Issu d'une consultation entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS facilitée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)

Septembre 2012

Sommaire

1. Introduction	2
2. Rappel du contexte et des enjeux	2
L'Afrique de l'Ouest peut être fière de ses paysans, éleveurs et pêcheurs	2
Mais la faim continue de menacer une large frange de la population.....	3
Le double défi de l'avenir.....	3
3. L'Initiative Résilience.....	4
L'agenda ouest-africain, cadre de référence pour la définition et de la mise en œuvre de l'initiative.....	4
Principes de mise en œuvre	7
Phase de formulation et de validation politique.....	8

Avec la facilitation du :



1. Introduction

Les États d'Afrique de l'Ouest se sont dotés de politiques régionales et de programmes d'investissement en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, de même que des instruments de leur mise en œuvre. Ils ont en outre mandaté leurs organisations régionales pour engager une dynamique de convergence et de subsidiarité. La CEDEAO et l'UEMOA ainsi que le CILSS, leur bras technique en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la désertification, accueillent très favorablement l'initiative AGIR dont la vocation est de fédérer la communauté internationale autour de l'agenda ouest-africain de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

2. Rappel du contexte et des enjeux

L'Afrique de l'Ouest peut être fière de ses paysans, éleveurs et pêcheurs

Au cours des six dernières décennies, la population de l'Afrique de l'Ouest a été multipliée par quatre, le nombre de personnes vivant dans les villes par vingt, le nombre de ruraux par deux et demi¹. Ceci explique pourquoi, pour la CEDEAO, le premier défi de sa politique agricole (ECOWAP) est de « *nourrir convenablement une population ouest africaine de plus en plus nombreuse et fortement urbanisée ...* ». Il en va de même la Politique agricole de l'UEMOA (PAU) dont l'objectif ultime est de « *Nourrir la population dans un contexte de forte croissance démographique et d'urbanisation* ».

Pour relever ce défi, les organisations régionales ouest-africaines s'inscrivent « *dans la perspective d'une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles* » (ECOWAP) et de « *la revalorisation du revenu et du métier d'agriculteur* » (PAU).

Au cours des trente dernières années, la production agricole a augmenté en moyenne de 3,7% par an, soit bien plus rapidement que la population. La production céréalière a augmenté encore plus vite (3,8%) ; neuf pays de la région sont classés par la FAO parmi les 20 meilleurs performeurs agricoles mondiaux. Ces performances auraient pu être meilleures si le Liberia, la Sierra Leone, le Tchad et la Côte d'Ivoire n'avaient pas connu des situations prolongées de conflit ou d'instabilité politique.

La croissance agricole a permis d'augmenter les disponibilités alimentaires qui, hors importations, ont fourni un disponible alimentaire qui est passé de 1700 à 2400 kilocalories par personne et par jour entre 1980 et 2007. La dépendance alimentaire vis à vis du reste du monde n'a pas augmenté. Elle était de 20% (en Kcal/pers/jour) en 1980 ; elle est du même ordre aujourd'hui. Les importations de riz (qui représentent 42% du coût des importations alimentaires) n'ont augmenté que de 3,5Kg par personne et par an en 30 ans.

Ces performances remarquables sont donc à mettre au crédit des paysans et producteurs agricoles ouest-africains qui depuis 30 ans mettent chaque année 5,5% de produits alimentaires additionnels sur le marché. Ils ont su répondre à une augmentation forte et une diversification continue de la demande de consommateurs non-producteurs de plus en plus nombreux. En 1960, les ménages de producteurs agricoles représentaient 83% de la population totale. Ils ne sont plus que 50% en 2010. Une proportion décroissante de la population a donc dû nourrir l'autre partie de la population en forte augmentation ; une tendance qui se poursuivra avec la

¹ Les chiffres et tendances repris ici sont issus d'une réflexion commune menée dans le cadre du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sur les perspectives alimentaires à long terme en Afrique de l'Ouest dont les résultats feront l'objet du Forum 2012 du CSAO début décembre 2012 à Ouagadougou

transition agricole et rurale. Cette réponse à la demande alimentaire n'a pu se faire qu'au prix d'une amélioration constante de la productivité du travail agricole qui, après avoir longtemps décliné, augmente au taux impressionnant de 2,6% par an depuis 1980.

Mais la faim continue de menacer une large frange de la population

En dépit des performances agricoles, une proportion encore importante de la population Ouest-africaine n'arrive pas à se nourrir convenablement ; ce qui veut dire que les progrès agricoles globaux au niveau régional n'entraînent pas forcément la 'sécurité alimentaire' pour tous. Agriculteurs marginalisés par le marché et confrontés à la fragilité environnementale, agropasteurs ou pasteurs dont le capital cheptel est continuellement menacé par des sécheresses récurrentes, travailleurs pauvres de l'économie populaire urbaine, des millions de ménages vulnérables avec un faible pouvoir d'achat sont restés sur le bord de la route. Près de 33 millions d'ouest-africains, soit 12% de la population, souffraient encore de malnutrition chronique durant la période 2006-2008. En outre, des crises récurrentes et « *plus complexes et multiformes que par le passé, dégradent les régimes alimentaires, provoquent la malnutrition et parfois la famine, (...) affectent les groupes les plus vulnérables : enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes, mères allaitantes, personnes vivant avec le VIH Sida, réfugiés, personnes déplacées mais aussi certains groupes spécifiques tels que les petits producteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques² ».*

Les causes de ces crises sont multiples et hybridées. Elles entremêlent les chocs climatiques et les catastrophes environnementales (Sécheresses, inondations, péril acridien, etc.), les conditions socio-économiques de vie des ménages (dégradation du pouvoir d'achat et des moyens d'existence, extrême pauvreté, etc.) et les problèmes liés au marché (volatilité excessive des prix des mondiaux des denrées alimentaires et leurs répercussions sur le marché régional ouest africain), les conflits armés et les troubles socio-politiques.

Le double défi de l'avenir

La population ouest-africaine devrait augmenter de 150 millions de personnes au cours des vingt prochaines années. Dans le même temps le nombre de producteurs agricoles devrait demeurer stable. Pour produire plus, les paysans auront de plus en plus recours à l'intensification. Mais pour intensifier, c'est-à-dire investir et moderniser les exploitations familiales, il faut que les infrastructures de production et de mise en marché se renforcent, que le risque agricole soit atténué, que le marché soit moins instable, plus fluide et rémunérateur, que les producteurs aient des titres fonciers sécurisés, qu'ils soient en mesure de conserver et régénérer les sols, qu'ils aient un statut d'entrepreneur adapté, qu'ils aient enfin accès au crédit dans des conditions raisonnables ; qu'ils soient enfin placés dans les conditions nécessaires au développement de l'entrepreneuriat agricole. Autant d'enjeux qui seront au cœur de la révolution agricole et alimentaire que les producteurs ouest-africains devront mener.

Dans les zones agricoles les moins favorisées et les plus éloignées des marchés, les pouvoirs publics seront appelés à désenclaver agriculteurs et éleveurs pauvres par des programmes massifs de pistes rurales et d'hydraulique pastorale. Ailleurs, des investissements considérables seront encore nécessaires pour : (i) aménager les très grands potentiels de terres irrigables, (ii) améliorer la disponibilité des engrais de qualité, des semences améliorées, des emplois agricoles, (iii) renforcer les infrastructures de base de stockage, de transformation et de facilitation de l'implantation des fournisseurs de biens et services financiers et non financiers de proximité, (iv) augmenter les efforts d'amélioration des réseaux de transport et de télécommunication et éliminer les barrières au commerce régional pour fluidifier le marché, etc.

² Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. CEDEAO – UEMOA avec l'appui technique du Secrétariat Exécutif CILSS et du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Au défi à long terme de la construction d'une agriculture vivrière forte (portée par des entreprises agricoles familiales sécurisées foncièrement et juridiquement), s'ajoute celui de la recherche de solutions structurelles à la malnutrition chronique, sans oublier la réponse aux crises alimentaires conjoncturelles. Sur les 150 millions d'africains de l'Ouest supplémentaires d'ici 2030, 115 millions seront des urbains (dont les deux tiers seront nés en ville). L'économie urbaine sera durablement encore dominée par le secteur informel qui est aujourd'hui le lieu où sévit le plus l'insécurité alimentaire chronique. Les pasteurs et agropasteurs et autres paysans pauvres seront eux aussi durablement en situation de fragilité chronique. Les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les troubles d'ordre socio-politique continueront de provoquer ou d'amplifier les crises alimentaires conjoncturelles.

Ces deux défis seront au cœur des enjeux alimentaires à venir et au centre des préoccupations et des politiques des États d'Afrique de l'Ouest et de leurs organisations régionales. Ils doivent être abordés concomitamment.

Ils doivent également être abordés en prenant en compte leurs fortes dimensions régionales. Réputés faibles car non-enregistrés, les échanges régionaux sont en réalité importants (plusieurs millions de tonnes de céréales et des centaines de milliers de têtes de bétail) et en très forte croissance de l'ordre de 5% par an en moyenne depuis plusieurs décennies. De la fluidité de ce marché régional dépendent en grande partie la croissance agricole future ainsi que la meilleure prévention et gestion des crises alimentaires.

3. L'Initiative Résilience

L'agenda ouest-africain, cadre de référence pour la définition et de la mise en œuvre de l'initiative

Les enjeux résumés plus haut imposent à la région deux exigences majeures:

- D'une part, et surtout, mettre en œuvre des options politiques et techniques s'attaquant aux causes structurelles des crises alimentaires, en favorisant une meilleure résilience des populations vulnérables et plus globalement une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ;
- D'autre part se préparer à mieux affronter les crises lorsque celles-ci surviennent.

Ces exigences recommandent des stratégies coordonnées entre elles au sein d'une démarche unique, articulée et cohérente de sorte à ne pas compromettre les importants efforts d'investissement. Tels sont les engagements pris par les Gouvernements et les Organisations inter-gouvernementales (OIG) dans la Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires : « *Rechercher des solutions durables aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire et nutritionnelles :... Mettre en œuvre des politiques de développement et d'investissements structurants pour promouvoir la production alimentaire locale... ()...renforcement du marché national et régional... ()... augmentation des revenus des populations vulnérables ; Promouvoir une agriculture plus productive en apportant des appuis substantiels (accès à la terre et au crédit, intrants agricoles, maîtrise de l'eau, organisation du marché, etc.) aux petits producteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques... »*, (ii) « *... Intégrer dans les programmes de sortie de crise, des actions permettant aux ménages structurellement vulnérables de sortir progressivement du cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle... »*.

Cette ambition régionale a constitué la base de l'effort programmatique que les organisations régionales ouest africaines ont déployé au cours de ces dix dernières, notamment avec les processus du Cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté du CILSS (CSSA) en 2000, la Politique agricole de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (PAU) en 2001, la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) en 2005. Dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ces politiques et stratégies convergent toutes vers trois domaines prioritaires : (i) recherche de solutions structurelles durables ; (ii) Développement et mise en œuvre d'outils/instruments de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ; (iii) Préparation/alerte. Elles ont ainsi débouché sur un agenda régional comprenant :

1. Des *programmes nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIA-SA)* centrés autour du renforcement de la production vivrière, de l'environnement du marché et de l'accès des populations vulnérables aux aliments, etc. AGIR devrait en premier lieu s'attacher à accélérer la mise œuvre des PNIA-SA. A cette fin, l'*Alliance Globale pour l'Initiative Résilience* devrait s'insérer dans les cadres de négociation coordonnée des partenaires internationaux (Multilatéraux, bilatéraux, Organisations de solidarité internationale) établis avec les gouvernements concernés ; mais aussi s'appuyer sur les structures nationales responsables de la coordination et en les renforçant dans la durée. Cette approche au niveau national devrait en outre s'inscrire dans un cadre régional cohérent.
2. Les PNIA-SA sont complétés par le *programme régional d'investissement agricole (PRIA)*, adopté en 2010 et articulé autour de trois objectifs prioritaires : (i) promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires ; (ii) Promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional ; (iii) Réduction de la vulnérabilité alimentaire et promotion de l'accès durable à l'alimentation. Le PRIA inclut une Stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire – comprenant l'installation d'une réserve alimentaire régionale et la mise en œuvre d'instruments de régulation et de dynamisation du marché régional. Cette stratégie constitue le cadre de convergence et de cohérence de plusieurs initiatives visant le renforcement de la solidarité régionale face aux crises alimentaires et nutritionnelles dont: (i) le RESOGEST (Réseau des offices/sociétés en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire) facilité par le CILSS et dont l'accord cadre a été signé le 2 Mars 2012 ; (ii) l'initiative promue par l'UEMOA en 2010 sur la mise en place d'un dispositif régional de renforcement et de coordination des stocks nationaux de sécurité alimentaire ; (iii) la réserve régionale de sécurité alimentaire dont le processus, facilité par la CEDEAO (en cours). Il est nécessaire que l'*Initiative Résilience* soit l'occasion d'accélérer la mise en œuvre coordonnée de ces instruments indispensables à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable en Afrique de l'Ouest.
3. Des *mécanismes de financements*, avec notamment le Fonds de développement agricole de la CEDEAO (ECOWADF) logé au sein de la BIDC, le Fonds régional de développement agricole de l'UEMOA (FRDA³). A ce titre, quels que soient le montant des financements additionnels fournis par AGIR, les organisations régionales souhaitent une claire traduction de leur leadership politique dans l'affectation de ces ressources dont les procédures de gestion devraient être le plus flexible possible afin de garantir une meilleure exécution et une efficacité. Par ailleurs, elles souhaitent que la sécurité alimentaire et nutritionnelle soit érigée en tant que pilier à part entière dans le processus de formulation du Fonds européen de développement (FED) et plus particulièrement celui du 11^e FED en cours de négociation ; cela permet de mieux prendre en compte les priorités de la région.

³ La première réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire (CHN-SA) dans l'espace UEMOA tenue le 14 février 2012 à Niamey a recommandé l'accroissement de la dotation annuelle du FRDA en vue de soutenir les actions structurelles de moyen et long terme, notamment en appui à la mise en œuvre des PNIA-SA

4. Des *mécanismes d'information, d'analyse de la vulnérabilité, de veille et d'alerte*, avec comme piliers le dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC), le Système d'Information Agricole Régional (SIAR) de l'UEMOA et le Système d'information agricole (ECOAGRIS) de la CEDEAO en tant que cadre fédérateur des systèmes d'information agricoles existants. Plusieurs chantiers sont en cours, parmi lesquels la mise en œuvre du **Cadre Harmonisé (Bonifié)** d'analyse de la vulnérabilité alimentaire devrait constituer une priorité dans le cadre de *l'Initiative Résilience*.
5. Un *instrument de comptabilité de résultats et de renforcement de l'efficacité des stratégies et politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle*, à savoir la **Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaire**. Instrument clé du *Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA)*, ce Code de conduite a été adopté le 17 novembre 2011 dans le cadre du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA). La réserve régionale de sécurité alimentaire, constitue un des engagements de la Charte « *Promouvoir en priorité le renforcement et/ou la mise en place et le bon fonctionnement des réserves alimentaires aux niveaux local-communautaire, national et régionale...* ».
6. Des *mécanismes de gouvernance*, aussi bien consultatifs que décisionnels, notamment la création du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire de l'UEMOA, le Comité Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CTS-AERE) et le Comité Consultatif Agriculture et Alimentation (CCAA) de la CEDEAO, de même que le RPCA créé en 1984.

Les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont réitéré leur appel à leurs organisations régionales d'accélérer la mise en œuvre de cet agenda, notamment à l'occasion de :

- La deuxième réunion du Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire de l'UEMOA tenue le 1^{er} juin 2012 à Niamey au cours de laquelle neuf axes stratégiques⁴ ont été identifiés comme cadre prioritaire d'intervention pour la relance et la modernisation de l'agriculture durable ;
- La réunion conjointe (CEDEAO et UEMOA) de haut niveau sur la crise alimentaire et nutritionnelle tenue le 5 juin au cours de laquelle il a été rappelé la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de politiques cohérentes visant la recherche de solutions structurelles à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition chronique, de même qu'un appel solennel aux Gouvernements pour une allocation budgétaire conséquente (au moins 10% du budget) de ressources financières propres pour compter de l'exercice budgétaire 2013 pour la mise en œuvre des PNIA-SA.

La mise en œuvre de cet agenda nécessite un effort de coordination intra-ouest africain auquel les organisations régionales se sont attelées, notamment en valorisant leur plateforme commune qu'est le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO). Cette dynamique sera d'autant plus efficace qu'elle sera accompagnée d'un appui lui aussi coordonné de la part des partenaires de la communauté internationale.

⁴ Axes stratégiques : Maîtrise de l'eau ; Accroissement des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; Accès aux marchés sous-régional et international ; Développement d'instruments de gestion de la sécurité alimentaire ; Amélioration de l'état nutritionnel ; Réformes du cadre institutionnel ; Recherche Agricole et transfert de technologies ; Renforcement des capacités ; Financement de l'agriculture

Principes de mise en œuvre

Les organisations régionales ouest-africaines se réjouissent que la consultation de haut niveau sur la crise alimentaire au Sahel tenue à Bruxelles le 18 juin 2012, et à laquelle elles ont activement participé, ait débouché sur la nécessité de mettre en œuvre l'initiative plurilatérale de partenariat international AGIR – Sahel '*Alliance Globale pour l'Initiative Résilience – Sahel*'. En fondant son principe cardinal sur le renforcement du leadership régional et l'articulation de son action autour des priorités de l'agenda ouest-africain en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, AGIR peut et doit être un exemple de partenariat international réussi et d'amélioration de l'efficacité du développement en Afrique.

De ce point de vue, quelques principes directeurs devraient guider à la fois le processus de conception et de mise en œuvre :

1. S'appuyer sur un dialogue permanent avec les organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs, les acteurs du secteur privé et la société civile tant au niveau national que régional. A toutes les étapes de l'initiative, un « espace spécifique » devrait leur être réservé, y compris pour leur permettre d'améliorer leurs capacités organisationnelles, de réflexion et de dialogue.
2. Articuler la démarche d'intervention autour de règles de partage d'information et de suivi de l'initiative, de coordination et division du travail, de subsidiarité entre les niveaux local, national, régional et international.
3. S'appuyer, dans une phase préparatoire, sur un Groupe d'experts associant l'ensemble des parties prenantes ; ce groupe devant superviser la conception de la feuille de route qui sera approuvée le 6 décembre à Ouagadougou. La mise en œuvre de AGIR nécessitera un espace paritaire (région – communauté internationale) de dialogue et de suivi. Cet espace paritaire de dialogue et de suivi pourrait être le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) dont la CEDEAO et l'UEMOA se sont formellement engagées à assurer le co-pilotage politique. Cette question sera abordée dans le cadre du Groupe d'expert cité plus haut.
4. Valoriser la plateforme du CSAO en tant qu'espace commun de dialogue politique, d'animation, de lobbying et de plaidoyer de l'initiative au plan international.
5. Bâtir les priorités d'intervention de AGIR autour de celles de l'agenda régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces priorités seront définies à l'issue d'un processus de consultation (nationale et régionale) impliquant l'ensemble des parties prenantes de l'initiative. La priorité devra être accordée à la réponse structurelle tout en renforçant les capacités de la région pour faire face aux crises alimentaires conjoncturelles.

Plus spécifiquement en rapport avec la gouvernance et le pilotage politique, les principes suivants méritent d'être considérés :

1. L'initiative AGIR devrait être placée sous le co-pilotage politique des deux organisations économiques régionales (CEDEAO et UEMOA) qui privilégieront la subsidiarité au service de l'efficacité; l'UEMOA pouvant par exemple assurer la coordination des actions au niveau des huit États membres de l'Union et la CEDEAO assurant la coordination d'ensemble. Ces deux organisations conviennent par ailleurs de valoriser et de renforcer le rôle du CILSS qui assumera les fonctions d'agence technique pour la mise en œuvre (conception, suivi, coordination technique au niveau national et régional) des activités relevant de son domaine de compétence. D'autres organisations ou structures techniques régionales pourraient être mobilisées dans leurs champs de compétence spécifiques (recherche, santé, éducation, etc.)
2. Les mécanismes de gouvernance seraient bâtis autour de ceux déjà existants dans un esprit de renforcement des capacités des organisations régionales. A ce titre, le 'RPCA rénové' sous le co-pilotage politique de la CEDEAO et de l'UEMOA, avec le CILSS-Secrétariat du Club assurant l'animation technique, jouerait la fonction clé de principal

mécanisme de consultation technique dans le cadre de l'initiative. Les recommandations et propositions formulées seront soumises aux instances statutaires officielles de la CEDEAO et de l'UEMOA. Leurs ambassadeurs respectifs à Bruxelles assumeront un rôle clé d'interface auprès de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre de AGIR.

3. Le leadership et la capacité de mobilisation internationale de l'Union européenne sera promue et valorisée.

En conclusion, l'initiative AGIR devra s'appuyer sur le leadership politique de la CEDEAO et de l'UEMOA dans la conception et la mise en œuvre. Plus largement, AGIR devra explicitement inscrire dans ses principes le renforcement des organisations ouest-africaines, nationales et régionales comme outil de durabilité et de réussite de l'initiative. Tout doit converger vers la mise en œuvre de l'objectif régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec une attention particulière sur les réponses structurelles.

Phase de formulation et de validation politique

Les organisations régionales conviennent des étapes et tâches suivantes à mettre en œuvre d'ici le lancement officiel de l'initiative le 6 décembre 2012 :

1. Envoi à l'Union européenne d'un document de position des organisations régionales sur l'initiative d'ici le 25 septembre 2012 ;
2. Information officielle des États membres de la CEDEAO sur l'initiative lors de la réunion des ministres en charge de l'agriculture et de l'alimentation prévue le 27 septembre 2012 à Abidjan ;
3. Poursuite de la réflexion sur la préparation de la feuille de route sur la base des conclusions de l'étude commanditée par le Secrétariat du CSAO sur l'architecture régionale de sécurité alimentaire ;
4. Organisation de la concertation avec les organisations de la société civile et les ONG et de la réunion du Groupe d'experts entre la dernière semaine d'octobre et la première semaine de novembre. Le Secrétariat du CSAO a été chargé de faire trois propositions de dates et d'engager la consultation avec l'ensemble des parties prenantes en vue de convenir urgemment d'une date pour les deux événements.